

## Avis adopté

Séance plénière du 13 décembre 2023

## Pour des *politiques de jeunesse* structurantes et adaptées aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle

### Déclaration du groupe Familles

Premier point de la déclaration du groupe Familles sur la méthode de conduite des travaux sur cette résolution. Pour qui, comment quand et pourquoi ? Contre qui ? Comment ? Contre quoi ? A toutes ces questions inspirées de Barbara, le Groupe Familles n'a eu qu'une réponse : décision du Bureau du 4 juillet. Date symbolique mais la question du sens de la résolution reste entière. Suite de la journée du 26 avril ? Pas vraiment. Il ne s'agit plus de sortir les jeunes des carcans de politiques publiques dans lesquels le CESE les aurait enfermés depuis 2010.

Mais alors quel est le message ? Reconnaître à tous les jeunes leur place, leur action et leurs aspirations dans et pour la société ? Nous votons évidemment POUR une telle ambition. Mais la présente résolution n'en est pas du tout le reflet. Tous les enjeux et les maux de notre société contemporaine y sont égrenés avec les jeunes comme premières victimes. Parmi les réponses proposées : autonomiser les jeunes pour les rendre bénéficiaires directs de prestations et services au nom d'un investissement plus égalitaire de la Nation à tous les âges de la vie.

Mais attention, notre système de solidarité, sans être parfait ni immuable, est un amortisseur social, qu'il convient de conforter avant de le jeter avec l'eau du bain pour en inventer un nouveau. C'est pourquoi le Groupe Familles a amendé le texte pour rappeler avec force que notre système socio-fiscal familialisé repose sur une exigence constitutionnelle de prise en compte de la composition familiale. Cet amendement n'a pas été repris.

Enfin, un sens aurait pu être trouvé à cette résolution si elle avait eu aussi pour objectif de faire sortir de l'ombre certains jeunes, comme les jeunes-aidants, qui accompagnent un parent malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Une représentante de ces 523 000 jeunes était présente le 26 avril pour l'Association JADE. La synthèse des travaux en atelier retient de ce témoignage une ambiguïté à l'image du projet de résolution, là où on aurait aimé trouver un élan, une perspective, un avenir. « *Ce volet de la solidarité familiale, par sa lourdeur, peut quelquefois être perçue comme une entrave à l'autonomie. Mais les jeunes aidants ... estiment que ce rôle peut, au contraire, les rendre plus autonomes.* »

**Le groupe Familles a voté contre la résolution.**